

JESTEMBERT DMUNAUTE

LE MAGAZINE DU TERRITOIRE





Questembert Communauté - Questembert 56

@QuestembertCom

Questembert Communauté

Questembert Communauté

SIÈGE COMMUNAUTAIRE

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERT 02 97 26 59 51 | contact@gc.bzh

ACCUEIL

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h Fermé le mardi et vendredi après-midi

SERVICE DÉCHETS

Du lundi au vendredi: 9h-12h30 (sur rendez-vous)

DÉCHÈTERIES

KERVAULT - QUESTEMBERT

rue Abbé Edme Mariotte 02 97 26 12 08

Du lundi au mercredi: 8h30-12h / 13h30-17h

Jeudi: 13h30-17h

Vendredi & samedi: 8h30-12h / 13h30-17h30

L'ÉPINE - LIMERZEL

02 97 66 13 11 Lundi : 13h30-17h

Mercredi & jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h Vendredi & samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

ESPACE FRANCE SERVICES

02 97 26 54 29 | franceservices@gc.bzh

QUESTEMBERT - 8 avenue de la Gare

Lundi: 9h-12h30 / 14h-17h

Mardi: 9h-12h30

Mercredi: 9h-12h30 / 14h-17h Jeudi: 10h30-18h30 (en continu)

Vendredi: 9h-12h30

MALANSAC - 5 rue Sol de Grisolles (locaux de Néo 56)

Jeudi: 14h-17h30

PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

18 rue Jean Grimaud - 56230 QUESTEMBERT 02 97 26 15 00

ACCUEIL

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h Fermeture hebdomadaire le mercredi Semaine d'inscription vacances d'été Du lundi au vendredi 9h-12h30 / 13h30-18h

LES PARENTILLAGES

Lundi & mardi : 9h30-12h Mercredi : 13h30-16h Vendredi : 9h30-12h / 15h-17h30 Samedi : 9h30-12h

RELAIS PETITE ENFANCE

QUESTEMBERT

18 rue Jean Grimaud 02 97 26 15 00 Lundi, mercredi, jeudi & vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h

MALANSAC

2 rue du Petit Village 02 97 66 10 33 Lundi : 14h-17h

Mercredi: 9h-12h30 / 14h-18h

CENTRES CULTURELS

L'ASPHODÈLE

21 rue du Pont à Tan - 56230 QUESTEMBERT 02 97 26 29 80 | asphodele@qc.bzh Mercredi, jeudi & vendredi : 13h30-18h

LES DIGITALES

9 bis rue de la Mairie - 56220 CADEN 02 97 67 14 59 | lesdigitales@qc.bzh

PISCINE BEAU SOLEIL

14 rue du Calvaire - 56230 QUESTEMBERT 02 97 26 66 60 | piscinebeausoleil@qc.bzh

PERMANENCES AU SIÈGE COMMUNAUTAIRE

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERT

ADIL: sur rendez-vous au 02 97 47 02 30

2º vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h (sauf juillet & août)

CITÉMÉTRIE - Conseiller en énergie : sur rendez-vous au 02 57 52 06 36

Tous les vendredis de 9h30 à 12h30

Conciliateur de justice : Formulaire à retirer à l'accueil de

Questembert Communauté.

Maison du droit: sur rendez-vous au 02 97 01 63 80

2° et 4° mardis du mois de 9h à 12h

Direction Générale des Finances Publiques : Prise de rendez-vous en vous rendant sur le site impots.gouv.fr dans la rubrique «contact» ou en vous connectant à votre espace personnel. 1er et 3e mardis du mois

Espace Autonomie Santé : sur rendez-vous au 02 30 06 05 60

Tous les lundis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

BGE appui aux entrepreneurs : sur rendez-vous au 02 97 21 25 25 Tous les mercredis de 9h à 12h 30 et de 14h à 17h

SOMMAIRE

4-7 / S'INFORMER

- Piscine Beau Soleil : nouvelles activités

- Relais Petite Enfance

- Espace France services

- Déplacements : navette estivale

- Mobilités douces : location de VAE

8-17 / AGIR

- Plan Climat

- Conseil en énergie

- Centrale solaire de l'Epine

- Petites Villes de Demain

- Les éco-organismes

- La ZAC de La Haie

18-21 / DÉCRYPTER

Le budget 2022

22-27 / COMPRENDRE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

- Entretien avec le président du CIAS

- La Maison des Parentillages

- Le CIAS à la rencontre des habitants

- «Traces»: un projet artistique et social

- Enfance-Jeunesse : vacances d'été

28-31 / RENDEZ-VOUS

- Dans nos communes

- Agenda

Questembert Communauté, le magazine du territoire est une publication de Questembert Communauté. Directeur de la publication : Patrice LE PENHUIZIC Responsable de la rédaction : Julie LE MOAL Rédaction et mise en page : Lévénez GUILLONNET & Julie LE MOAL

Création maquette : Service communication

Questembert Communauté

Crédits photos & illustrations (sauf mention contraire): Questembert Communauté, Rudy Burbant, Scopidrone, Freepik, Depositphotos Photo de une: QC, direction artistique: Hugo Duras Impression: IOV - Groupe Imprigraph (56)

Tirage: 14 000 exemplaires

Dépôt légal : mai 2022 - ISSN 2607-169X

ÉDITO



es conséquences des crises, que nous avons traversées et que nous traversons encore aujourd'hui, ont impacté le quotidien de chacun d'entre-nous. Habitants, entreprises, associations, collectivités, nous devons nous organiser, travailler ensemble, pour surmonter de manière collective ces nouveaux défis.

C'est dans ce contexte que les élus communautaires oeuvrent depuis le début du mandat. Cette année 2022 est marquée par de nouveaux projets structurants pour le territoire et ses habitants.

Le conseil communautaire a fait le choix de développer davantage la politique sociale du territoire en créant, en janvier, le Centre d'Action Intercommunal Sociale (CIAS). Son objectif: structurer cette action sur l'ensemble de la communauté de communes. Cela passera par un rééquilibrage de l'accompagnement social que nous souhaitons toujours au plus près de nos habitants. Ainsi, en juillet 2022, Questembert Communauté ouvrira un nouveau centre social.

Résolument tournés vers l'avenir nous avons également adopté notre Plan Climat le 7 février dernier. Celuici vise à lutter contre le dérèglement climatique ; un enjeu capital pour les générations futures. C'est un engagement politique très fort qui se traduit par un plan d'actions ambitieux. Energie, habitat, mobilités, alimentation, nous souhaitons travailler, et concerter, le plus largement possible, sur ces enjeux d'avenir.

Le social et le climat sont donc au coeur de nos préoccupations pour cette année 2022 et sont intimement liés. Notre budget est le reflet de cette politique volontariste sur ces deux axes. Nous voulons être à l'avant-garde de l'innovation sur ces sujets essentiels pour notre territoire. Néanmoins, nous restons vigilants sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui, comme pour les habitants et les entreprises, augmentent avec le contexte actuel et pèsent nécessairement sur le budget.

Enfin, nous poursuivons toujours engagement auprès des notre développant entreprises. en l'attractivité de notre territoire, les parcs d'activités nécessaires à la création et au développement de ces dernières. Car elles impulsent une dynamique et font ravonner Questembert Communauté delà de notre territoire. Elles contribuent également au maintien et au développement de l'emploi dans notre bassin de vie.

Patrice LE PENHUIZIC
Président de Questembert Communauté

Piscine Beau Soleil

De nouvelles activités à la piscine communautaire



a piscine Beau Soleil étoffe son programme d'activités aquatiques avec deux nouveautés : Aquaprénatal pour les femmes enceintes et Aquadapté pour les personnes désireuses de se remettre au sport.

Aquaprénatal: un sport doux pour la grossesse

La natation est un sport doux pendant la grossesse, le plus sécuritaire au niveau cardiovasculaire et respiratoire, sans contrainte articulaire. La future maman se détend, se sent plus légère et effectue les mouvements plus facilement. Cette apesanteur est d'autant plus appréciée pendant la grossesse, période pendant laquelle la femme éprouve en permanence la gêne du poids du bébé. L'aquaprénatal propose ainsi une relaxation aquatique avec des étirements musculaires doux, un travail de respiration en pleine conscience et aussi un peu de danse et de bercement.

Aquadapté: une reprise du sport en douceur

Vous avez arrêté le sport depuis des semaines, voire des années? Vous hésitez à reprendre le chemin de la piscine mais vous ne savez pas par quoi commencer? La reprise du sport ne se fait pas n'importe comment. Il ne faut surtout pas « jouer les têtes brûlées » et reprendre une activité sportive trop violemment. Il est important d'y aller étape par étape, pour ne pas finir courbaturé et démotivé. C'est pourquoi la piscine Beau Soleil propose un nouveau créneau aux personnes non sportives pour reprendre une activité physique bien encadrée afin de bien doser les efforts et ainsi d'éviter de se blesser.

Autre nouveauté 2022, vous n'avez plus besoin de vous abonner à un cours fixe. Vous pouvez désormais accéder à toutes les prestations d'Aquaforme (aquabike, aquagym, etc.). Il vous suffit de vous connecter sur le site internet avec un compte Piscine Beau Soleil ou bien de contacter l'accueil de la piscine aux horaires d'ouverture au public •

Piscine Beau Soleil: 14 rue du Calvaire – 56230 Questembert Contact: 02 97 26 66 60 | piscinebeausoleil@qc.bzh Réservations: https://reservation.piscinequestembert.bzh

Petite Enfance

Le RIPAM devient le Relais Petite Enfance!



e Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles (RIPAM) évolue et devient le Relais Petite Enfance. Mais ce n'est pas qu'un simple changement de nom. En proposant un « guichet unique », le Relais Petite Enfance devient un lieu

de vie, de rencontre, d'information et d'échanges, à la fois pour les parents et les assistantes maternelles autour de l'accueil du jeune enfant.

Un accompagnement des parents et des assistantes maternelles

Le Relais Petite Enfance informe les parents sur les modes d'accueil quels qu'ils soient (collectifs ou individuels) accessibles sur le territoire et les conseille dans le choix le plus conforme à leurs besoins. Il peut également les accompagner dans les différentes démarches administratives (réalisation d'un contrat de travail, etc.) Une de ses nouvelles missions est la promotion de l'activité des assistantes maternelles et l'aide au départ en formation continue. Le Relais Petite Enfance peut recevoir les candidats potentiels au métier d'assistante maternelle et les accompagne à travers des échanges ou des conseils à l'exercice de leur métier, l'aide aux démarches administratives et l'information sur la formation continue et leurs possibilités d'évolutions professionnelles •

Relais Petite Enfance:

- Questembert (18 rue J. Grimaud)
 02 97 26 17 52 | ripamquestembert@qc.bzh
- Malansac (2 rue du petit village)
 02 97 66 10 33 | ripammalansac@qc.bzh



Espace France services

1 500 personnes déjà accompagnées par ce nouveau service public de proximité

L'espace France services de Questembert Communauté a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2021. Depuis, il accueille, en moyenne, 215 personnes par mois, que ce soit dans ses locaux, au siège de la communauté de communes, ou lors de sa permanence hebdomadaire à Malansac.

ensé comme un guichet unique, l'espace France services permet à chaque habitant du territoire d'accéder, dans un seul et même lieu, aux principaux organismes de services publics selon leur domaine de compétences : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, accompagnement au numérique... Toutes les démarches administratives (numérique ou papier) du quotidien peuvent être réalisées sur place.

Un guichet unique pour les principaux organismes du service public

Composée de trois agents, l'équipe France services accompagne des personnes qui rencontrent des difficultés avec certaines démarches administratives, parfois complexes, mais également des personnes éloignées de l'outil informatique qui, au vu de la dématérialisation de nombreux actes du quotidien, se voient dans l'incapacité d'y répondre. L'idée étant de répondre aux besoins des habitants dans une vraie logique de service public de proximité.

En parallèle, l'espace France services dispose d'un espace numérique. Equipé d'ordinateurs et d'imprimantes, ce service est à destination des habitants qui souhaitent effectuer leurs démarches sur internet en autonomie.

L'objectif de cet espace est également d'accompagner les personnes éloignées de l'outil informatique vers une autonomie de plus en plus grande sur internet. C'est pourquoi, une conseillère numérique est présente sur place. Son rôle : proposer des ateliers individuels et/ou collectifs visant à mieux appréhender l'outil numérique.

Depuis son ouverture, l'espace France services ne désemplit pas. 1 500 personnes ont déjà franchi ses portes. Cet espace répond à un réel besoin de rapprocher les administrations des habitants. Il s'agit d'un réel service public de proximité disposant d'un personnel formé, impliqué et à l'écoute, que Questembert Communauté est fière de porter •

Espace France services: Accueil uniquement sur rendez-vous

- Questembert : Siège de Questembert Communauté 8 avenue de la Gare – 56230 Questembert
- Malansac: Locaux de Néo 56
 5 rue Sol de Grisolles 56220 Malansac
 Contact: 02 97 26 54 29 / franceservices@gc.bzh

Déplacements

La navette estivale reprend du service



u e s t e m b e r t Communauté propose une navette du mardi 5 juillet au mardi 30 août 2022 afin de compléter l'offre de transport en commun pour profiter de sorties et loisirs pendant la saison estivale. A la disposition

des habitants et des vacanciers, elle sillonnera les treize communes du territoire en proposant deux choix d'escapades : Damgan et Rochefort-en-Terre.

Le service est ouvert à tous et sans réservation. La navette estivale circulera tous les mardis et jeudis avec un départ et une arrivée soit au parking de la place des cirques à Damgan soit au dépôt des transports Maury à Rochefort-en-Terre. Grâce à la navette estivale, vous pourrez ainsi profiter de

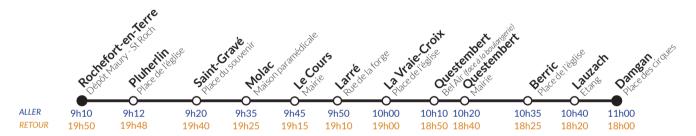
toutes les activités estivales en toute tranquillité. Que ce soit pour visiter les environs, aller voir de la famille ou bien faire quelques courses •

Tarifs Aller/Retour: 2€. Le règlement s'effectue auprès du chauffeur en espèces uniquement.

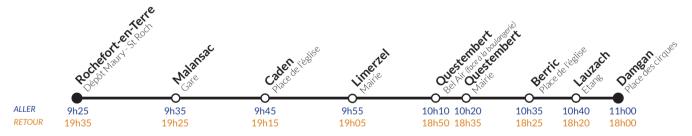
Animaux non acceptés. Les mineurs de moins de 13 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable pendant la durée du transport.

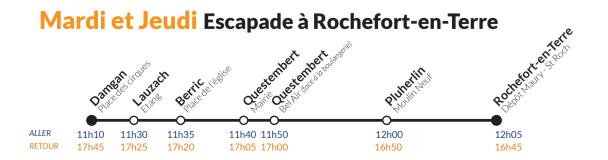
Pour les personnes à mobilité réduite, prise en charge à la demande en téléphonant au 02 97 43 32 70 au moins 48 heures (jours ouvrés) avant le départ des navettes.

Mardi Escapade à Damgan



Jeudi Escapade à Damgan







Un service de location de Vélos à Assitance Electrique (VAE), depuis la gare de Questembert jusqu'au centre-ville, sera mis à disposition du public pour le début de l'été. L'objectif étant d'encourager les déplacements doux et de favoriser l'intermodalité.

Mobilités douces

Questembert Communauté investit pour encourager les déplacements à vélo

Pour le début de l'été, Questembert Communauté développe une nouvelle offre de location de vélos à assistance électrique depuis la gare de Questembert pour rejoindre le centre-ville. Deux stations vont être installées et quatre vélos à assistance électrique seront mis à disposition du public. Les dix premières minutes, temps nécessaire pour rejoindre le centre-ville à la gare, seront gratuites.

our encourager les mobilités douces, Questembert Communauté a fait le choix d'expérimenter la location de Vélos à Assistance Électrique (VAE) entre la gare de Ouestembert et le centre-ville.

L'idée étant de favoriser les déplacements doux tout en développant l'intermodalité (train et vélo). Deux stations de VAE seront mises en service pour la saison estivale. Une à la gare SNCF de Questembert et l'autre en coeur de ville, place du Général de Gaulle à Questembert.

Favoriser l'intermodalité

Concernant l'utilisation des VAE, les dix premières minutes seront gratuites. «Il s'agit du temps nécessaire pour rejoindre les stations VAE de la gare et du centre-ville» explique Boris Lemaire, vice-président aux mobilités. Dépassé les 10 minutes, un tarif horaire sera appliqué. «Celui-ci restera abordable», précise-t-il. Ainsi, pour 1 heure, compter 1 € ; 2 heures, 2 €, etc. Avec ce nouveau service, la communauté de communes s'engage sur des solutions alternatives à la voiture •

Comment ça marche?

Flashez le QR Code puis téléchargez l'application eBikePro Questembert



- 1. Connectez-vous à l'application, créez votre compte et enregistrez votre mode de paiement. Les 10 premières minutes sont gratuites. En deçà de 10 minutes, votre compte ne sera pas débité.
- Déverrouillez le vélo de votre choix via l'appli ou en flashant directement le QR code du vélo.
- Vous pouvez librement utiliser votre vélo et choisir le niveau d'assistance souhaité.
- 4. Terminez votre location en sécurisant votre vélo sur une borne de rechargement disponible en station.

Consultez les tarifs sur l'appli eBikePro Questembert et www.questembert-communaute.fr



Plan Climat

Les habitants acteurs du changement

Questembert Communauté a adopté définitivement son Plan Climat le 7 février 2022. Parmi les grands axes de ce plan visant à lutter contre le dérèglement climatique, la sensibilisation et la participation des habitants du territoire. Une garantie nécessaire à la réussite de ce projet ambitieux pour la communauté de communes, qui aspire à devenir un «Territoire à Énergie Positive» en 2050.

ensibiliser, mobiliser et concerter avec le territoire, c'est l'un des onze axes de travail du Plan Climat de Questembert Communauté. Un fer de lance, une volonté politique, que les élus communautaires ont réaffirmé lors de l'adoption définitive du Plan Climat, le 7 février dernier.

Mais au juste, à quoi sert un plan Climat? Que vise-t-il? «L'enjeu principal d'un Plan Climat est de lutter contre le dérèglement climatique», explique Boris Lemaire, vice-président en charge de la transition écologique. «C'est un engagement politique fort. Un contrat avec les générations futures pour que Questembert Communauté devienne, d'ici 2050, un Territoire à Énergie Positive». Véritable outil de planification stratégique et opérationnel, le Plan Climat tient compte de l'ensemble des problématiques liées au climat. Il vise: l'atténuation du changement climatique, la réduction des consommations d'énergies, le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique.

«C'est un programme ambitieux», reconnaît Boris Lemaire. «Il ne peut se concrétiser sans le soutien et l'implication de nos concitoyens. C'est pourquoi, nous l'avons beaucoup axé sur la sensibilisation et la concertation avec les habitants, qui sont à mon sens, la clé de notre Plan Climat!»

La concertation, clé du Plan Climat

Plusieurs phases d'échanges et de débats ont eu lieu avant l'adoption de ce projet engageant pour l'avenir. A l'automne 2020, une grande conférence des élus du territoire s'est tenue. L'idée était de débuter le travail, de définir une feuille de route, pour répondre aux grands enjeux climatiques.

En parallèle, une grande concertation citoyenne s'est déroulée du 5 octobre au 19 novembre 2020. Plus de 2000 personnes y ont participé. Parmi les idées phares qui sont ressorties de cette phase de concertation : le développement des pistes

cyclables pour favoriser les déplacements doux à vélo, le développement des aides visant à la rénovation énergétique, le déploiement des outils favorisant le télétravail (installation de la fibre optique) et le souhait d'une agriculture tournée davantage vers les circuits courts.

Le plan d'actions, fruit de la concertation et du travail des élus communautaires, a été validé en novembre 2021. Il a fait l'objet d'une consultation du public en fin d'année 2021, avant l'adoption définitive du Plan Climat, le 7 février dernier.

Favoriser les initiatives citoyennes

«Aujourd'hui, nous entrons dans une phase opérationnelle», commente le vice-président à la transition écologique. «Les idées issues de la concertation citoyenne de 2020 ont été prises en compte dans le Plan Climat de Questembert Communauté et sont actuellement accompagnées par différents programmes de la communauté de communes». Que ce soit au travers des programmes d'aménagements (création de pistes cyclables, installation de la fibre optique), ou au travers du Conseil en énergie (aides à la rénovation énergétique de l'habitat), voire encore par le soutien aux agriculteurs (mise en place de groupes de travail), tous ces projets sont amorcés!

Pour autant, la sensibilisation ne s'arrête pas là. Car la collectivité ne pourra pas tout réaliser à elle seule. «C'est aussi la somme des comportements individuels qui permettra de changer durablement la donne», confie le vice-président. «Ma conviction profonde est que chacun, individuellement, est favorable à faire plus pour l'environnement mais il y a des injonctions contradictoires. Par exemple, concernant les déplacements, beaucoup de personnes de notre territoire vivent loin de leur travail, des services. C'est en travaillant avec eux, sur les mobilités, que nous pourrons résoudre certaines problématiques et faire évoluer les choses».

C'est en poursuivant cette logique que Questembert Communauté, avec l'association Clim'Actions Bretagne Sud, a engagé un vaste projet pour sensibiliser et mobiliser les habitants sur des actions positives en faveur du climat.

La jeunesse à la construction des choses

Jeunes, habitants, associations, entreprises et collectivités sont sollicités pour faire émerger de nouvelles pratiques. Une première action à destination des jeunes a déjà été engagée : le concours d'éloquence «Balance ton Slam pour la planète !» . Près de 300 jeunes, de 13 à 19 ans, se sont impliqués dans ce concours dont la grande finale s'est déroulée à l'Asphodèle le 29 mars dernier. «Nous avons pu découvrir des créations très engagées, qui nous ont interpellées. Preuve que la jeunesse se préoccupe des enjeux environnementaux et que nous devons la mettre à la construction des choses», souligne Boris Lemaire.

D'autres actions à destination des enfants sont également envisagées. Elles évolueront autour de l'alimentation saine et durable, des énergies renouvelables, des mobilités et de la biodiversité. Celles-ci débuteront à la prochaine rentrée scolaire.

Concernant les habitants, la communauté de communes, accompagnée de Clim'Actions Bretagne Sud, propose une série de cafés citoyens, les World Cafés, qui exploreront les thématiques de l'habitat, des mobilités, de l'énergie et de l'alimentation. Le premier d'entre eux s'est déroulé le 7 mai à Rochefort-en-Terre. Il avait pour thématique les mobilités. Autre action, cette fois à destination des collectivités (mairies)

et entreprises du territoire : le programme Clim'Impact. «Il s'agit de réfléchir à l'impact climatique de chacun et de proposer des solutions adaptées à chaque organisation. » Les communes de Limerzel et Pluherlin se sont déjà lancées dans l'aventure. D'autres communes suivront. Concernant les entreprises, des premières rencontres, sur un format similaire, se dérouleront en début d'année prochaine.

«Avec ce programme, nous avons une ambition : que tout citoyen puisse devenir un relais et un acteur sur le changement climatique !», explique Boris Lemaire. «Pour atteindre l'objectif zéro émission à l'horizon 2050, nous avons besoin de tous !» •



Les agriculteurs du territoire s'engagent pour le climat

Questembert Communauté a fait le choix de rencontrer les agriculteurs et agricultrices du territoire afin de développer une agriculture plus résiliente face aux changements climatiques. 37 agriculteurs ont participé à ces échanges.

Face aux défis climatiques qui s'imposent au monde agricole, Questembert Communauté a fait le choix d'associer les professionnels du secteur dans une réflexion globale sur l'agriculture de demain.

Les effets du changement climatique auront, à terme, des conséquences (sur l'agriculture et l'élevage, la ressource en eau, les forêts pour les sylviculteurs) sur lesquelles ces professionnels du vivant veulent agir.

Développer une agriculture résiliente

Les 37 agriculteurs et agricultrices qui ont participé aux échanges avec la communauté de communes ont fait le choix d'avancer prioritairement sur trois thématiques : l'agriculture de conservation des sols, la stratégie bas carbone visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et le stockage carbone par la préservation et le développement des haies bocagères.

Pour les accompagner, Questembert Communauté a développé des groupes de travail spécifiques sur ces thématiques, qui débuteront dès l'automne 2022. «L'objectif étant de créer une dynamique locale et d'aider nos agriculteurs à mettre en oeuvre ces nouvelles actions qui contribueront, à terme, à réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de l'agriculture et à améliorer l'équilibre économique de leur exploitation face aux enjeux climatiques.», soutient Boris Lemaire •



Conseil en énergie

Un accompagnement des particuliers pour favoriser la rénovation énergétique

La communauté de communes Questembert Communauté propose depuis le mois de janvier 2022 un nouvel accompagnement des particuliers souhaitant débuter un projet de rénovation énergétique de leur logement. Ce nouveau service, gratuit, vise à informer et apporter un conseil personnalisé, quel que soit le niveau de revenus. Autre atout de ce dispositif : l'accompagnement des ménages dans les démarches administratives permettant l'attribution d'aides financières liées à leur projet.

epuis le mois de janvier 2022, la communauté de communes, accompagnée du bureau d'études Citémétrie, propose un «Conseil en énergie» à destination des particuliers. Cet accompagnement vise à apporter des conseils personnalisés pour les personnes désireuses de s'engager dans des travaux de rénovation énergétique de leur logement (isolation, chauffage, etc.).

« Avec le nouveau service Conseil en énergie, nous avons la volonté d'accompagner au mieux les habitants dans leur projet de rénovation énergétique. C'est un réel enjeu pour la communauté de communes car près de 38 % de la consommation énergétique du territoire est issue de l'habitat. », commente Joël Triballier, vice-président au logement. Ce nouveau service se traduit par un accompagnement personnalisé sur des projets de rénovation énergétique. «Le bureau d'études accompagne les porteurs de projets pour viser une économie d'énergie de 35%», précise-t-il. Si le propriétaire du logement s'engage dans les travaux, il bénéficie alors d'un accompagnement de son projet sur le terrain, lors de la phase de pré-travaux.

Outre le conseil, le dispositif prévoit, en parallèle, un

accompagnement aux démarches administratives permettant l'attribution d'aides financières de l'Etat (MaPrimeRénov, etc).

Une aide financière de la communes

Questembert Communauté a souhaité accompagner plus encore les habitants qui s'engagent dans un programme de rénovation énergétique de leur logement. La communauté de communes octroie une aide financière supplémentaire aux particuliers, s'ajoutant aux dispositifs d'aides nationaux, dès lors que les travaux permettent, à minima, une économie d'énergie de 35%. De plus, Questembert Communauté attribue une bonification des aides en cas d'utilisation de matériaux biosourcés pour les travaux d'isolation. Un vrai coup de pouce financier pour favoriser les travaux des particuliers •

Conseil en énergie : tous les vendredis de 9h30 à 12h30 (sur rdv uniquement) permanence à Questembert Communauté (8 avenue de la gare - 56230 Questembert)

Contact: 02 57 52 06 36 ou energie.qc@citemetrie.fr

Centrale solaire de l'Épine

Un projet vertueux qui alimente 1200 foyers en électricité



de couvrir une consommation électrique équivalente à deux fois celle de la commune de Limerzel.

La centrale photovoltaïque de l'Épine, basée à Limerzel, est en service depuis le mois de janvier 2022. Installée sur le site de l'ancienne décharge communautaire, cette centrale offre une seconde vie à ce lieu inutilisé depuis la fin des années '90. Après une réhabilitation exemplaire, ce site produit désormais une énergie renouvelable rompant ainsi avec son passé en permettant de créer un cycle plus vertueux pour l'environnement. Aujourd'hui, la centrale photovoltaïque de l'Épine alimente en électricité l'équivalent de 1 200 fovers.

I aura fallu huit mois de travaux pour voir émerger ce projet tout à fait singulier qu'est la centrale photovoltaïque de l'Épine. De mars à octobre 2021, le site de l'ancienne décharge communautaire s'est totalement métamorphosé. Il accueille aujourd'hui 5 814 panneaux solaires qui alimentent, depuis janvier 2022, 1 200 foyers en électricité ; soit une production annuelle de 2 900 mw/h qui permet de couvrir une consommation équivalente à deux fois celle de la commune de Limerzel.

Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire

Soucieux de développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire, les élus communautaires ont fait le choix d'implanter une centrale photovoltaïque sur ce site de 3 hectares. Un choix stratégique pour Questembert Communauté qui voit ainsi ce site particulier revalorisé par une activité plus vertueuse pour l'environnement tout en permettant de limiter la consommation de nouveaux espaces sur le territoire.

Pour que ce projet voit le jour, de nombreuses précautions ont dû être prises. Sous les «pieds» de la centrale, une épaisse couche d'argile recouvre les déchets. Celle-ci permet de rendre imperméable le site pour éviter tout risque de pollution. Cette dernière est surplombée d'une trentaine de centimètres de terre végétale. L'enjeu étant de ne pas perforer cette couche protectrice. Ainsi, pour supporter la structure, des gabions remplis de matériaux ont été posés sur le site. En clair, aucune fondation n'atteint la couche protectrice.

Après huit mois de travaux et une phase de tests de deux mois, la centrale a été mise en service en janvier 2022. Sur le site, un poste de transformation - livraison permet d'envoyer directement l'électricité sur le réseau Enedis.

Grâce à cette centrale solaire, Questembert Communauté progresse vers son objectif : devenir un Territoire à Energie Positive en 2050 •



Petites Villes de Demain

Un programme pour permettre à Malansac et Questembert d'organiser leur développement

Améliorer les conditions de vie des habitants des communes de moins de 20 000 habitants et des territoires alentours, c'est l'objectif du programme Petites Villes de Demain, qui a été lancé en octobre 2020. Questembert Communauté est la première intercommunalité du Morbihan à s'être engagée dans cette démarche suite à l'adhésion des communes de Malansac et de Questembert.

es communes de Malansac et Questembert sont les lauréates de ce dispositif visant à redynamiser les petites centralités et pour lequel une convention d'adhésion a été signée en mai 2021. « Ces deux communes sont des pôles urbains importants en termes de commerces, d'équipements et de services au sein de notre territoire. », précise Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté.

Les moyens mis à disposition dans le cadre des «Petites Villes de Demain», notamment en ingénierie, sont l'occasion de porter des stratégies et des projets ambitieux pour dynamiser le centre-bourg de Malansac et le centre-ville de Questembert et renforcer leur attractivité.

Le programme est conçu pour soutenir, sur 6 ans (2020-2026), les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie comme c'est le cas à Malansac et Questembert. Cette convention repose sur

trois piliers (mobilité, logements, commerces) et propose de nouvelles pistes d'actions qui concourront au développement durable du territoire. Par exemple le développement des mobilités douces (piétons et vélos), l'amélioration de l'habitat et le maintien des commerces en centre-ville. Elle permet à Questembert Communauté de bénéficier de divers accompagnements, notamment le co-financement d'un poste de chargé de mission pendant 3 ans, ainsi que de financements prioritaires.

Dynamisation du territoire

Questembert Communauté est la première collectivité du Morbihan à s'être engagée dans la démarche «Petites Villes de Demain». En collaboration avec les élus de Malansac et de Questembert, son objectif est de dynamiser le centre-bourg et le centre-ville pour permettre à la population de trouver près de chez elle des réponses à ses besoins du quotidien,

d'accélérer la transition écologique et de favoriser le lien social.

La phase de diagnostic s'est déroulée entre février et avril 2022. Pour cette étape, la communauté de communes, Questembert et Malansac se sont orientées vers la concertation citoyenne. L'idée était d'associer les différents acteurs (habitants, commerçants, jeunes, associations, etc.) à la construction du projet de territoire pour refléter leur perception, leurs envies, leurs besoins, leurs ressources et leurs propositions.

Participation des habitants

Deux balades participatives, une à Questembert et une à Malansac, ont été organisées le 12 mars dernier. Les Malansacais(es) et les Questembertois(es) ont été invités à imaginer leur centre-bourg et centre-ville de demain. Pendant 1h30, une trentaine de personnes à Questembert et une douzaine de personnes à Malansac ont parcouru leur commune en passant par des points d'intérêt comme, par exemple, le site Doux et la gare pour la commune de Malansac ou le cinéma et les halles pour Questembert.

Un premier bilan a été dressé. Dans les deux communes, il en est ressorti que les participants sont heureux de leur cadre de vie, mais ils soulignent la nécessité de remettre en valeur les bâtiments abandonnés, de rénover certaines façades, le manque de signalétique et d'espaces pour les piétons et les cyclistes. Parmi les idées suggérées par les participants : le déplacement de la médiathèque dans la halte ferroviaire à Malansac et plus d'espaces verts et de lieux de rencontre à Questembert. Les élus et les participants ont échangé sur l'envie de faire évoluer certaines situations de logements ou de locaux commerciaux inoccupés depuis longtemps. Riches de ces nombreux échanges, les deux balades participatives ont permis l'expression d'idées de la part des habitants et des usagers quotidiens du centre des deux communes.

En parallèle, des questionnaires ont été proposés aux habitants, aux commerçants ainsi qu'aux enfants et jeunes scolarisés du CM1 au Bac+2 pour partager leurs pratiques et leurs idées. 850 réponses ont été recueillies. Ces contributions viennent nourrir le diagnostic et permettront la construction d'un projet global pour Questembert et Malansac.

Amélioration de l'habitat

En parallèle, la communauté de communes envisage une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour favoriser le développement durable du territoire via la rénovation de l'habitat privé ancien.

Suite aux premières observations, la remise sur le marché des logements vacants s'est révélée être une priorité afin de ramener des habitants dans les centres-villes. La diversification de l'offre de logements, le développement du marché immobilier locatif et la limitation de la consommation foncière sont des enjeux forts pour les communes.

Après le diagnostic, une nouvelle phase de définition du projet et des actions à mener s'ouvre pour s'engager dans la phase opérationnelle en 2023 •

Les idées des habitants pour leur commune



Les habitants, les professionnels et les jeunes scolarisés de Questembert et Malansac ont été invités às 'exprimer sur leur centre-ville via un questionnaire pour partager leurs idées sur l'amélioration de leur cadre de vie. Cette initiative a permis l'expression d'idées et d'envies de la part des habitants et des usagers quotidiens des centres des deux communes.

La place de la voiture et du vélo est au coeur des réflexions. Le questionnaire a révélé que les habitants souhaitent développer davantage les pistes cyclables pour circuler de manière confortable et sécurisante. Ils ont également signalé la nécessité de sécuriser les trottoirs et les passages piétons pour faciliter leur circulation dans les deux centres.

Quant aux professionnels (commerces et services de proximité), ils souhaitent développer les animations commerciales et culturelles afin de garder la dynamique et maintenir la vie en centre-ville.

Les jeunes scolarisés ont exprimé leur souhait d'avoir des espaces où ils puissent se retrouver, comme des équipements sportifs et culturels mais aussi l'installation de commerces de restauration rapide.

La première étape de cette consultation permet d'enrichir le diagnostic grâce aux retours d'expérience sur les usages et les perceptions des centres-villes •



850

C'est le nombre de retours des habitants pour imaginer leur centrebourg et centre-ville de demain



Les éco-organismes

Une filière investie dans la collecte et la revalorisation des déchets

Les éco-organismes font partie du quotidien de chacun. Ces établissements, à but non lucratif, sont agréés par l'État pour soutenir les collectivités, dont Questembert Communauté, dans la prise en charge et la fin de vie des produits mis sur le marché. Concrètement, ils appliquent le principe pollueur-payeur. Par le biais de l'éco-taxe, qu'ils prélèvent à la vente d'un produit, mais également par leur participation (financière et/ou technique) à la collecte des déchets de chaque foyer. Leur action est indispensable et permet à la communauté de communes d'alléger la facture de la collecte des déchets pour les habitants du territoire.

a filière de la collecte et de la revalorisation des déchets est méconnue du grand public. Pour autant, elle impacte chaque habitant. De l'acte d'achat jusqu'au recyclage, les éco-organismes nous accompagnent au quotidien. Qui sont ces organismes ? A quoi servent-ils ?

Citeo, EcoDDS, Eco-mobilier, ce sont autant de structures qui font partie de l'écosystème des éco-organismes ; des établissements, à but non lucratif, agréés par l'État. Ces organismes sont financés par les producteurs et distributeurs dans le cadre de la Responsabilité élargie du producteur (REP). Tous s'inspirent d'un même principe : celui du pollueur-payeur. Concrètement, leur rôle est de prendre en charge la fin de vie

des produits et équipements que les producteurs mettent sur le marché. Il existe d'ailleurs plusieurs type d'éco-organismes. Chacun a sa spécialité : emballages, papiers, textiles, mobilier, équipements électroniques, etc.

Le principe pollueur-payeur

Les éco-organismes sont présents du début jusqu'à la fin de vie d'un produit. Dès l'acte d'achat d'un particulier, ils prélèvent l'éco-taxe ou l'éco-participation sur les différents produits mis en vente sur le marché. Cette éco-taxe est ensuite reversée aux collectivités locales, dont Questembert Communauté. Elle finance, en partie, la collecte et le traitement des déchets.

Mais la participation des éco-organismes ne s'arrête pas là. Dès lors, qu'un habitant trie ses déchets, les éco-organismes interviennent. Il sont en charge du recyclage ou de la revalorisation et, selon la nature des déchets, de la collecte en déchèterie et de la dépollution, le cas échéant. Pour Questembert Communauté, leur mission est essentielle. En effet, ils apportent un soutien financier et/ou technique dans la collecte des déchets des particuliers.

Une participation financière qui permet d'alléger la facture des ménages

Aujourd'hui, la gestion des déchets pèse 2, 9 millions d'euros sur le budget de Questembert Communauté. Pour financer cette gestion, la collectivité s'appuie sur la redevance incitative, facturée aux habitants, mais également sur la participation financière de ces éco-organismes, qui avoisine les 430 000 euros chaque année.

Parmi ces contributions, les éco-organismes reversent à la collectivité une part fixe et une part variable, calculée selon les quantités récupérées. Ainsi, un déchet ménager correctement trié dans un foyer permet à la collectivité de bénéficier d'une participation financière plus importante. *In fine*, cela permet d'alléger la facture des ménages du territoire.

«Il faut partir du principe que chaque habitant contribue à alléger la facturation collective en procédant, dès le départ, au bon tri.», soutien Pascal Guiblin, vice-président en charge des déchets. «Un déchet recyclable, non trié, nous écarte d'une revente de matière première et d'un soutien des éco-organismes. Ce qui pèse nécessairement sur la facture des ménages».

Trier ses déchets : «Le premier geste éco-citoyen»

Outre cette participation financière, certains éco-organismes prennent également en charge la collecte directement en déchèterie. Ainsi, ils mettent à disposition des points d'apports volontaires spécifiques. Par exemple, pour les déchets électroménagers où les déchets chimiques (peintures, aérosols, produits d'entretien, huiles, etc..). «Chaque personne déposant ce type de déchets en déchèterie permet de nourrir un cercle vertueux. Car il faut être conscient qu'un déchet non trié génère un coût et une pollution supplémentaire que l'on peut éviter. Le bon tri reste donc le premier geste éco-citoyen!»

A ce jour, Questembert Communauté travaille principalement avec cinq éco-organismes. Citeo pour les emballages, le papier et le verre. En clair, les déchets issus du tri des particuliers en sacs jaunes et le verre collecté dans les points d'apports volontaires. Elle travaille également avec : Éco-mobilier, pour l'ameublement ; EcoDDS pour les déchets chimiques ; OcaD3E pour les équipements électriques et électroniques ; Refashion pour les textiles, le linge de maison et les chaussures ; et, prochainement, Ecologic pour les articles de sport et de loisirs (vélo, surf, ski, raquettes, protections individuelles, etc.). Tous ces organismes collectent ces déchets aujourd'hui pour mieux les valoriser demain •



2.9 MILLIONS D'EUROS.

C'est la part du budget annuel de Questembert Communauté consacrée aux déchets



5 ÉCO-ORGANISMES.

reversent 430 000 € à Questembert Communauté pour financer une partie de la collecte



9260 TONNES

de déchets collectés sur le territoire sont issus du tri en sacs jaunes et en déchèteries pour revalorisation

Le guide du tri



Pas toujours simple de savoir quels déchets sont à mettre dans les sacs jaunes, ceux à déposer en déchèteries, ceux à déposer dans des points d'apports volontaires et ceux qui sont à mettre, directement, à la poubelle! Pour cela, il existe un site internet et une application simples d'utilisation!

Rendez-vous sur:

www.questembert-communaute.fr rubrique déchets «Guide du tri».



ZAC de la Haie

Une nouvelle opportunité de développement économique

Parcs artisanaux, commerciaux, tertiaires et mixtes offrent une réponse à de nombreux entrepreneurs désireux de s'implanter sur le territoire. Afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises, Questembert Communauté souhaite ainsi développer le parc d'activités de La Haie sur la commune de Lauzach. Situé sur un site stratégique par sa proximité avec la voie rapide RN165, cet espace est un terrain fertile pour de nouveaux projets économiques.

acteur de développement, l'activité économique requiert des espaces pour se développer. Le caractère stratégique des parcs d'activités est déterminé par la capacité de ces espaces à développer des atouts concurrentiels. En effet, ces zones permettent l'installation de nouvelles entreprises extérieures au territoire créant ainsi de l'emploi. Afin de répondre aux demandes d'implantation d'acteurs industriels (en moyenne 9 à 10 hectares par an), Questembert Communauté a engagé des réflexions et entrepris des études préalables entre 2016 et 2017 pour développer le parc d'activités de La Haie à Lauzach. Ce site répond aux demandes du monde économique et offre de nouvelles perspectives par son accessibilité directe à la RN165 reliant Nantes à Brest.

Étendue sur 15 hectares dont 10 cessibles, l'extension du parc d'activités de la Haie offrira des terrains (de 6000 m² jusqu'à 2 hectares) pour accueillir de nouvelles activités économiques. Les lots proposés par la communauté de communes seront aménagés en fonction des besoins, ceci pour permettre d'adapter le plan de composition du nouveau parc d'activités aux entreprises souhaitant s'y implanter.

Ce projet a été réfléchi dans une logique d'attractivité globale. Au croisement de l'aménagement durable et du développement économique, la démarche de Questembert Communauté vise à promouvoir une nouvelle façon de concevoir et de gérer les espaces accueillant les activités économiques, fondée sur la

diversité et la complémentarité des pôles d'activités implantés sur son territoire.

15 hectares dédiés aux acteurs économiques

L'extension du parc d'activités nécessitera de nouveaux aménagements routiers. Un nouveau giratoire permettra d'accéder au site par la D140 afin de fluidifier et sécuriser la circulation. L'accès par le ponceau qui surplombe la rivière de la Drayac sera renaturé pour laisser place à ce nouvel itinéraire et ainsi conforter les continuités écologiques à cet endroit.

Les haies bocagères seront préservées voire même repeuplées ou créées pour certaines. Au-delà d'être un élément identitaire fort du parc d'activités, ce travail sur les haies bocagères doit permettre une triple action : valoriser le cadre paysager, conforter les continuités écologiques et augmenter la captation de carbone.

Questembert Communauté assure les meilleures conditions d'implantation et d'exploitation en proposant des terrains entièrement viabilisés aux acquéreurs, facilitant ainsi leur implantation sur le site.

Encourager le développement durable

La vocation du parc d'activité de la Haie est l'accueil d'entreprises industrielles productives. Un gros travail est entrepris sur les aspects environnementaux du site dans une logique de préservation. «Avec ce projet, nous voulons montrer que l'activité industrielle peut aussi mieux s'intégrer dans son environnement et ne pas opposer systématiquement les deux», précise Maxime Picard, vice-président en charge de l'économie.

Un inventaire de la faune et de la flore, réalisé en 2020, a souligné l'impérative nécessité de planifier un aménagement de parc sécurisant les habitats et les passages naturels. Le projet d'aménagement veillera ainsi à la continuité écologique en créant des corridors pour la faune locale. Les espaces seront facilement franchissables par les petits animaux.

Au sud du site de la Haie, une aire naturelle de 2,5 hectares sera préservée. Elle comprendra un ensemble complexe alliant une zone humide, un bois rivulaire, des mares, un ruisseau, des ouvrages hydrauliques et une saulaie. L'objectif est de favoriser la circulation de l'eau en surface puis son infiltration. Une entreprise horticole utilisera 2000 m² de bassin pour une production écologique et compatible avec le milieu.

Concertation avec les acteurs locaux

La procédure retenue pour parvenir à la réalisation de cet aménagement est celle de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), un outil suffisamment souple pour permettre les évolutions indispensables à la réalisation d'un parc d'activités. Elle comporte une phase de concertation permettant d'associer les habitants, les associations locales et autres personnes concernées à l'élaboration du projet, et ce jusqu'à la création de la ZAC, en suivant les objectifs et les modalités délibérées en conseil communautaire. Le format de la ZAC permet également une découpe des lots en quasi sur-mesure. Le parc d'activités de la Haie pourra ainsi mieux répondre aux besoins de l'entreprise. La consommation foncière sera

maîtrisée car l'entreprise n'utilisera que ce dont elle a besoin au fur et à mesure de son évolution.

La communauté de communes a rencontré les partenaires du monde agricole en décembre 2021 en lien avec l'étude de compensation agricole réalisée par le maître d'ouvrage. Les chambres consulaires et l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) ont également été sollicitées pour échanger autour de ce projet à la mairie de Lauzach.

A compter du 2 juin, deux registres, destinés à recueillir les observations du public seront mis à disposition au siège de Questembert Communauté et en mairie de Lauzach. En parallèle, deux réunions de concertation sont organisées. L'une à destination des acteurs économiques (chambres consulaires, région, etc.) et l'autre pour les habitants de Lauzach.

Les nouveaux lots créés par l'extension du parc d'activités de la Haie pourraient être commercialisés à partir de 2024. Grâce aux prestations proposées par la communauté de communes, les futures entreprises devraient s'installer rapidement sur le territoire •

Réunion de concertation publique :

Mercredi 15 juin à 18h30. Salle Le Cube, Lauzach



15 HECTARES

C'est la superficie de la Zone d'Aménagement Concertée de La Haie à Lauzach.



10 HECTARES.

en moyenne, de demande pour l'installation d'industries sur le territoire.



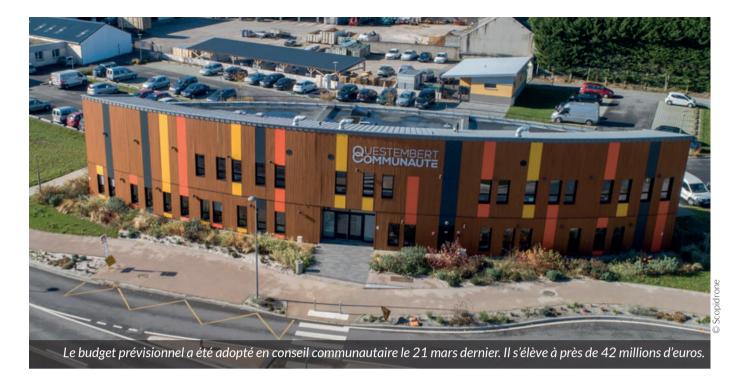
INDUSTRIES PRODUCTIVES

La ZAC proposera des lots de 6000 m² à 2 hectares dimensionnés pour accueillir ce type d'industries.



RN 165

La proximité avec la RN 165 est un atout pour ce projet. Il facilitera l'implantation de nouvelles entreprises.



Budget 2022

Un programme ambitieux et volontariste sur le social et le climat

Lundi 21 mars, le conseil communautaire a adopté le budget prévisionnel s'élevant à près de 42 millions d'euros pour l'année 2022. Un budget de reprise après deux années perturbées par la pandémie. Ce budget prévisionnel consacre 24 millions d'euros au fonctionnement et 18 millions d'euros à l'investissement.

'est un budget prudent et volontariste que les élus de Questembert Communauté ont adopté lors du conseil communautaire du 21 mars dernier. En effet, tous budgets confondus (budget principal, budget bâtiments locatifs, budgets des zones d'activités et budget déchets), les comptes agglomérés révèlent une légère baisse des sections de fonctionnement et d'investissement. A cela s'ajoute, un excédent de près de 4,3 millions d'euros du précédent exercice; ce qui permet d'envisager plus sereinement l'avenir. Ainsi, sur 42 millions d'euros, 24 millions d'euros (contre 24,5 en 2021) sont consacrés au fonctionnement et 18 millions d'euros à l'investissement (identique à 2021).

Un budget raisonnable

«Pour 2022, nous avons fait le choix de proposer un budget ambitieux et volontariste axé davantage sur le Plan Climat et sur le social, tout en restant sur un projet raisonnable », explique Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté. «C'est un budget de reprise, après deux années perturbées par le Covid », confie-t-il. Ce budget 2022 est marqué par une grande nouveauté : la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), au 1er janvier 2022 (voir page 22). Celui-ci a repris l'ensemble des compétences enfance-jeunesse et vie sociale de Questembert Communauté. Les quelques cinquante agents de ces services ont également été transférés vers ce nouvel établissement public autonome, qui dispose de son propre budget (2,2 millions d'euros). Ce qui génère, de facto, une baisse des charges de personnel sur le budget de la communauté de communes. Pour accompagner la création de ce nouvel établissement, Questembert Communauté verse une subvention d'1 million d'euros au CIAS, qui permettra de financer son action et ce transfert de personnel.

Côté dépenses, les prévisions budgétaires des charges de fonctionnement (charges de personnel, charges à caractère général, participations et subventions) avoisinent près de 7,7 millions d'euros. Celles-ci sont en augmentation, de près de 1,3 millions d'euros. «Ces prévisions sont basées sur la prise en compte des nouvelles décisions politiques engagées depuis le début du mandat et sur l'estimation des dépenses qui pourraient en

découler », précise Dominique Bonne, vice-président en charge des finances.

Développer de nouveaux projets tout en maîtrisant les charges de fonctionnement

Parmi les grands projets qui impactent les charges de fonctionnement : la mise en place du CIAS, les actions liées au Plan Climat (288 000 €) dont la mise en place du Conseil en énergie avec la politique d'aides directes aux habitants à hauteur de 100 000 € (voir page 10) et le développement d'une politique culturelle sur l'ensemble du territoire (97 000 €). «Nos finances sont saines. Cela nous permet d'être volontaristes et ambitieux pour agir sur ces thématiques! », soutient Patrice Le Penhuizic.

Côté dépenses de personnel, 2,5 millions d'euros sont budgétisés pour cette année.

Les charges à caractère général pèsent, quant à elles, près de 2,2 millions d'euros sur le budget et sont en augmentation en rapport à 2021 (+ 46 %). Ceci est dû, en partie, à l'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie. «Cette hausse impacte de manière significative notre budget. C'est pourquoi, nous redoublons de vigilance car c'est bien la maîtrise des charges de fonctionnement qui nous permet d'investir sereinement», souligne le président. «Durant les deux prochaines années nous seront particulièrement vigilants et rigoureux sur les charges de fonctionnement afin de stabiliser la situation.»

1,5 millions d'euros investis pour le développement économique du territoire

Pour ce qui concerne les investissements, la communauté de communes réaffirme son engagement en faveur des acteurs économiques. « Le premier poste de dépenses, en matière d'investissement, est l'économie avec plus d'1,5 millions d'euros investis, dont 1,3 millions uniquement pour les zones d'activités. », détaille Dominique Bonne. Patrice Le Penhuizic explique cet effort conséquent : «Nous sommes dans une période de dynamisme économique ; ce qui nous oblige à équiper nos zones d'activités. Nous avons les compétences pour le faire mais également le devoir de répondre aux demandes des investisseurs et entrepreneurs! ». Il ajoute : « Les zones d'activités permettent le développement économique et, in fine, le maintien de l'emploi sur notre territoire! ». Il s'agit donc d'un engagement fort de la collectivité pour l'avenir du territoire.

Autre pôle d'investissement majeur : l'aménagement du territoire avec 1,3 millions d'euros. Cela se traduit, entre autres, par l'engagement de la collectivité dans la poursuite du déploiement de la fibre optique sur le territoire (505 000 € investis). De plus, un projet d'aménagement d'une plateforme bois, zone de l'Ardoise à Limerzel, est actuellement à l'étude. Ce projet estimé à 320 000 € pourra stocker jusqu'à 1 000 tonnes de plaquettes bois. Il permettra d'assurer le stockage des 400 tonnes de plaquettes bois nécessaires à la consommation énergétique de la piscine communautaire. Enfin, 203 000 € sont budgétisés pour les actions menées dans le cadre du Plan Climat. Cela permettra de financer, notamment, des panneaux photovoltaïques, l'isolation des bâtiments, etc.

Concernant le tourisme, un effort important est consenti pour développer les mobilités douces. Ainsi, une enveloppe de 172 000 € est allouée pour l'aménagement de la V3, véloroute qui permet de rejoindre Mauron depuis Questembert. Une enveloppe de 30 000 € est également allouée pour la nouvelle boucle de randonnée de Questembert : la boucle du Saint-Eloi. Enfin, 100 000 € ont été déployés pour l'aire de jeux du Moulin Neuf. Cette dernière fait peau neuve pour la nouvelle saison estivale.

Autre investissement significatif: l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage (blocs sanitaires et voiries) pour des travaux estimés à 440 000 €.

Une estimation prudente des recettes

Tous ces projets sont financés, entre autres, par la fiscalité locale (les impôts et taxes des particuliers et entreprises du territoire) qui devrait ainsi générer 6 millions d'euros de recettes. La collectivité compte également sur les subventions et dotations de l'État, «qui sont en légère hausse», à hauteur de 2,3 millions d'euros.

Les recettes issues des produits de services (entrées piscine; entrées Asphodèle; refacturation aux communes des services de voiries assurés par Questembert Communauté; pour le budget déchet: redevance incitative; pour le CIAS: inscriptions aux accueils collectifs de mineurs, etc.) génèrent, quant à elles, plus d'1,1 millions d'euros de recettes à la collectivité. «Nous avons été prudents sur l'estimation des produits de services. La période Covid a beaucoup pesé sur ces recettes. Cette année, nous tablons sur une reprise prudente des entrées, notamment à la piscine. Nous espérons une bonne surprise!», avance le président. Enfin, afin de s'assurer de la bonne santé financière de la collectivité, Questembert Communauté a débuté une analyse financière et fiscale •

Fiscalité locale

Lors du Conseil Communautaire du 21 mars les élus communautaires se sont prononcés pour le maintien des taux de la fiscalité locale.

- Taxe foncière sur le bâti : 2,75 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 1%
- Cotisation foncière des entreprises (CFE): 21,92 %.

Instauration de la taxe GEMAPI —

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire qui a été transférée par l'État, à Questembert Communauté, au 1^{er} janvier 2018.

Pour financer cette compétence, pesant près de 110 000 € sur le budget, les élus communautaires ont fait le choix d'instaurer une taxe additionnelle GEMAPI. Il s'agit d'une taxe affectée. Elle ne peut servir qu'à la gestion des milieux aquatiques ou la prévention des inondations. Questembert Communauté attend 40 000 € du produit de cette taxe, dont le taux sera calculé individuellement par l'administration fiscale.

Celle-ci s'ajoute à la taxe foncière, à la CFE, et sera prélevée en même temps que ces dernières. Le montant maximal de la taxe GEMAPI ne pourra excéder 40 € par habitant. Seuls les contribuables payant la taxe d'habitation, la taxe foncière et la CFE seront redevables de cette dernière •

Budget 2022

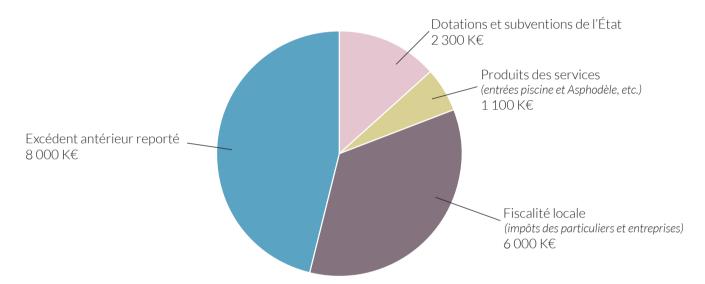
Les chiffres-clés

Budget 2022 : 42 147 K€

24 021 K€ de fonctionnement

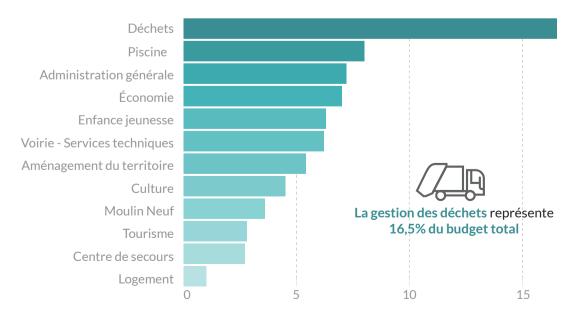
18 125 K€ d'investissement

D'où vient l'argent?



Où va l'argent?

répartition en %



Les principaux investissements du budget 2022

Certains projets ont été inscrits au budget mais ne verront peut-être pas le jour cette année.



1343 K€

Travaux parcs d'activités (Berric, Lauzach, Malansac...)



505 K€ Fibre optique



320 K€

Plateforme bois



203 K€

Plan Climat (panneaux photovoltaïques, isolation des bâtiments....)



440 K€

Aire d'accueil des gens du voyage



28 K€

Centres de secours



172 K€

Aménagement de voies cyclables



100 K€

Aire de jeux du Moulin Neuf



65 K€

Réseau des médiathèques (Changement de logiciel)



163 K€

Piscine Beau Soleil (machinerie, éclairage,...)

Indicateurs financiers

Endettement

216€/hab.

C'est l'encours de la dette

2029

Année où notre collectivité terminera de rembourser sa dette si elle ne recourt pas à l'emprunt

■ A quel niveau se situent nos dépenses d'équipement ?

176€/hab.

Les dépenses d'équipement prévues au budget principal 2022 sont plus élevées qu'en 2021 mais elles seront réalisées sans emprunt. Elles devraient s'élever à 4 544 K€ soit 176€/hab.

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Moderniser et développer l'action sociale



Entretien avec Patrice Le Penhuizic, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Questembert Communauté

Questembert Communauté a fait le choix de se doter d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) en janvier 2022. Quelle est l'ambition de cette nouvelle structure ?

C'est un projet que nous travaillons depuis plusieurs années, en concertation avec les communes et les acteurs du domaine social qui oeuvrent sur le territoire.

Depuis sa création, Questembert Communauté a toujours agi dans le domaine de l'action sociale. Notre histoire fait que nous avons, dès le départ, proposé une action forte à destination des familles, avec l'enfance-jeunesse notamment. Cela est dû à l'évolution de notre population. Nous avons de plus en plus de jeunes ménages qui rejoignent notre communauté

de communes, nous devons répondre à leurs besoins, leurs attentes.

En 2021, nous avons souhaité aller plus loin dans notre compétence sociale. Le conseil communautaire s'est donc prononcé pour la création d'un établissement public autonome au 1^{er} janvier 2022 : le Centre Intercommunal d'Action Sociale. Il s'agissait, pour nous, de moderniser l'action sociale sur le territoire mais aussi de se donner les moyens de développer de nouvelles actions.

Cette structure, qui dispose de son propre budget, est pilotée par un Conseil d'administration dont la moitié des membres est issue de la société civile ; ce qui nous permet de répondre réellement aux attentes des habitants.

Chaque commune dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Quelle est la place, le rôle, du CIAS de Questembert Communauté dans ce contexte ?

Avec le CIAS, nous avons une volonté : que toutes les familles du territoire puissent bénéficier d'un appui social, peu importe où elles vivent, et de manière égalitaire.

Le CIAS n'est pas là pour défaire ce qui est proposé à l'échelle des communes. L'idée de cette structure n'est pas de se substituer aux CCAS mais bien d'agir sur les compétences qui nous ont été transférées par les communes. C'est un service complémentaire des actions sociales communales et qui fait sens à l'échelle de notre territoire.

Quelles sont les missions, les compétences, du CIAS de Questembert Communauté?

Le CIAS a repris l'ensemble de la compétence enfancejeunesse qui était auparavant portée par la communauté de communes, Questembert Communauté. Il propose les mêmes services : le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), le Relais Petite Enfance (anciennement Ripam), les accueils de loisirs, le service jeunesse, mais également des actions orientées vers la parentalité. Avec une nouveauté : la Maison des Parentillages (voir page 24).

Le CIAS porte aussi une action en faveur des personnes âgées par un soutien au service de coordination gérontologique mais aussi par le biais de l'animation de la vie sociale. Ces derniers temps ont été complexes pour gérer l'animation de la vie sociale à destination des seniors mais avec le CIAS nous avons fait le choix de rester très actifs dans ce domaine.

"L'action du CIAS s'adresse à tous les habitants, à tous les âges de la vie,,

L'espace France services est également porté par le CIAS. Il s'agit d'un véritable service public de proximité qui accompagne les habitants dans la réalisation de leurs démarches administratives, qu'elles soient numériques ou papier. Ce nouveau service accueille près de 200 personnes par mois et ne désemplit pas!

Concrètement, les services portés par le CIAS s'adressent à tous nos habitants, à tous les âges de la vie. C'est ce qui en fait sa force! Animation de la vie sociale, accompagnement à la parentalité et accès aux droits sont ses prérogatives.

Aujourd'hui, nous devons travailler à une meilleure visibilité de notre action et à un renforcement de cette dernière sur l'ensemble du territoire. Cela passera, entre autres, par la création d'un nouveau centre social intercommunal à Questembert pour les communes de Larré, Le Cours, La Vraie-Croix, Molac, Berric, Lauzach et Questembert. Une sorte de «maison commune» où l'on retrouvera une partie de ces services.

Vous évoquez une meilleure visibilité et un renforcement de l'action sociale sur le territoire par la création d'un nouveau centre social. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Actuellement, nous disposons d'un centre social sur la commune de Limerzel, qui intervient sur les communes de Limerzel, Malansac, Rochefort-en-Terre, Pluherlin, Caden et Saint-Gravé. Il s'agit du centre social Eveil, qui est animé par l'association éponyme. Le CIAS impulse la politique sociale du centre Eveil et finance son action à destination des habitants.

Ce centre social agissant sur un territoire dédié, nous ne pouvions pas offrir le même projet à tous les habitants de Questembert Communauté. Il nous fallait proposer une nouvelle offre, plus proche des habitants des autres communes. Nous avons donc fait le choix de créer un second centre social, à Questembert, pour les communes non-couvertes par le centre social Eveil. Son ouverture est envisagée au 1er juillet 2022. Dans un premier temps, il occupera les locaux de la maison des jeunes et sera itinérant sur les sept communes de son territoire d'intervention. Des études sont engagées pour la construction d'un bâtiment qui lui sera dédié à l'horizon 2025.

Avec ce nouveau centre social, nous conserverons ce qui a fait ses preuves notamment en termes d'animation et d'accompagnement social tout en développant de nouvelles actions. Concrètement, cela nous permettra de structurer davantage notre action sociale sur le territoire.

Avec ce projet nous répondons à un vrai besoin! Nous partons de l'idée qu'on ne doit pas attendre que les demandes soient criantes. Nous devons les devancer tout en venant en appui à ce qui existe déjà dans notre territoire. Nous nous devons d'être réactifs pour tous les citoyens qui ont besoin de ces services, du tout-petit au plus âgé •



2.2 MILLIONS D'EUROS.

C'est le budget annuel du Centre Intercommunal d'Action Sociale.



50 AGENTS

travaillent au CIAS dans les services petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation sociale et à l'espace France services



2 CENTRES SOCIAUX

sont pilotés par le CIAS. Un à Questembert dont l'ouverture est prévue en juillet 2022 et un à Limerzel, le centre social Eveil



La maison des Parentillages

Un nouveau lieu dédié à la parentalité

Depuis le 8 novembre 2021, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Questembert Communauté propose un nouveau service dédié à la parentalité : la maison des Parentillages. Une maison « boîte à outils » des parents pour échanger et partager sur les petites et grandes questions de la parentalité. Un lieu d'écoute ouvert à tous (parents, beaux-parents, grands parents...).

'est une initiative peu commune qui a émergé au sein de Questembert Communauté : la création d'un lieu dédié à la parentalité et ce peu importe l'âge des enfants. En effet, élus et services communautaires se sont interrogés sur l'accompagnement des familles au sein du territoire.

A ce jour, le LAEP (lieu d'accueil enfants parents) propose ce service mais uniquement pour les familles des enfants âgés de 0 à 6 ans. Mais où échanger, où partager, sur les petites et grandes questions que chaque parent se pose lorsque l'enfant est âgé de plus de 6 ans ? C'est tout l'enjeu de la maison des Parentillages, un projet pilote en Bretagne, qui est observé sur le plan national.

Un projet pilote en Bretagne

Cette maison « boîte à outils » de la parentalité propose plusieurs actions et services pour les familles. Elle a été pensée comme une porte d'entrée ou un guichet unique sur la parentalité.

C'est, tout d'abord, un lieu d'accueil libre et convivial. Une soupape où les familles peuvent échanger, discuter, jouer, prendre du temps pour elles « en dehors de la maison ».

La maison des Parentillages est également un lieu d'accueil individuel où les parents peuvent bénéficier d'un accompagnement ou tout simplement prendre des conseils sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, au quotidien, avec leur enfant ou leur adolescent. L'occasion d'échanger plus librement, et en toute confidentialité, avec les éducatrices du site.

La maison des Parentillages est enfin un lieu de vie où l'on prend le temps de créer du lien et de partager des temps ludiques en famille par le biais d'ateliers, entre autres.

A terme, la maison des Parentillages étoffera ses propositions à destination des familles. La permanence d'un psychologue est à l'étude. De plus, des partenaires associatifs et institutionnels, orientés vers la parentalité, y proposeront également des permanences, dès la rentrée, en septembre •

La Maison des Parentillages :

Contact: 02 97 26 15 00 | lesparentillages@qc.bzh Tous les rdv de la Maison des Parentillages sur : www.questembert-communaute.fr & Facebook Les Parentillages

Au coeur de la vie locale:

Le CIAS part à la rencontre des habitants



Dans le cadre d'un projet participatif, des habitants ont témoigné de leur attachement à leur territoire en photo. Ce projet sera présenté lors d'une exposition itinérante qui parcourra l'ensemble des communes couvertes par le futur centre social.

Dans le cadre de la création du futur centre social, l'équipe du Centre Intercommunal d'Action Sociale a fait le choix de partir à la rencontre des habitants durant l'été. L'idée étant de proposer des temps d'échanges, de partage, en étant au plus près des habitants, au coeur de la vie locale. Plusieurs temps de rencontre sont ainsi prévus dans chaque commune relevant de ce futur centre social.

a parole des habitants, leurs besoins, leurs envies, sont au coeur du projet du nouveau centre social porté par le CIAS. Un projet qui vise l'accompagnement de tous, l'animation de la vie sociale, tout en favorisant la proximité avec les habitants.

L'ouverture de ce nouveau centre social est envisagée au 1er juillet 2022. Installé à Questembert, il a vocation à agir pour les habitants des communes de La Vraie-Croix, Larré, Le Cours, Molac, Questembert, Lauzach et Berric, qui ne disposent pas actuellement d'un centre social.

La parole des habitants

Pour que ce projet voit le jour, l'équipe du CIAS a engagé, en début d'année, une grande enquête sur le territoire dont l'objet était de «Récolter la parole des habitants». Plus de 600 personnes y ont répondu.

En parallèle, le CIAS a lancé un grand projet participatif autour de la photographie. L'idée était que chaque habitant pose avec un objet qui représente, pour lui, son territoire et/ou son attachement à son lieu de vie. Chacun d'entre eux a été invité à laisser une phrase, une légende, sous cette photographie.

Par ce biais, l'équipe souhaitait ainsi valoriser la parole des habitants. Le fruit de ce projet participatif sera présenté durant tout l'été, en itinérance, dans les sept communes couvertes par le futur centre social.

Durant la période estivale, l'équipe ira également à la rencontre des habitants pour des temps d'échanges et d'animation intergénérationnels. Ainsi, des ateliers parents-enfants (sophrologie, musique, massage, etc.) seront proposés. Des cafés-habitants, ouvert à tous, pour papoter, se rencontrer, en toute convivialité, seront également programmés. Pour les jeunes, des temps jeunesse ainsi que des permanences du Service Information Jeunesse seront mis en place. Enfin, une grande sortie «familles», pour tous les habitants du territoire, est également prévue.

Avec ce projet itinérant d'animation de la vie sociale, l'équipe du CIAS souhaite partager des moments privilégiés avec les habitants des communes couvertes par le futur centre social, au plus près de leur lieu de vie •

Les rendez-vous dans les communes :

Toutes les dates et tous les lieux de rendez-vous seront communiqués sur www.questembert-communaute.fr



"Traces"

L'art au coeur d'un projet d'animation sociale

Les services petite enfance et enfance du CIAS de Questembert Communauté ont développé un projet artistique et social à destination des enfants et familles du territoire. Ce projet s'est articulé autour de la notion de trace. Spectacle, ateliers musicaux, artistiques et sensoriels, ont ponctué ce projet qui s'est achevé le 7 mai par une grande journée festive à l'Asphodèle. Un vrai projet d'animation sociale qui illustre bien l'action du CIAS.

races est un projet singulier qui a mûri au sein du service petite enfance du CIAS de Questembert Communauté. Un projet qui visait à créer du lien social au travers de la notion de trace. Une trace, qui représente un univers, où les images et les sons prévalent sur la parole. Une trace explorant le monde de tout ce qui ne se communique pas avec les mots. C'est tout ceci qui a été mis en avant, travaillé pour, et avec, les enfants et familles du territoire. Avec une idée : la liberté artistique totale, la découverte de soi et de l'autre, le partage et le lien social.

Une œuvre collective « trace » ou « empreinte » du territoire

Le projet « Traces » a débuté en octobre 2021 avec le spectacle « Petites traces » de la compagnie NoMORPa. Une belle entrée en matière qui a réunit près de 250 habitants du territoire, dont 200 enfants.

Cette aventure collective s'est poursuivie autour d'un projet artistique commun animé par des artistes du Grand Ouest : Hugo Duras (artiste peintre, coloriste de l'imaginaire), Céline Guenoux (intervenante de l'atelier Rêve Ta Terre | argile).

Sylvie Nicolas (harpiste), et Isabelle Jamin (intervenante en chant et éveil musical de l'association Philomèle). Parcours sensoriel au son de la harpe, argile, arts plastiques, musique, ce sont autant de médiums qui ont été explorés pour ce projet unique et atypique!

Près de 50 séances ont été proposées aux tout-petits, avec les professionnels qui les accueillent ou leurs parents, ainsi qu'aux enfants des accueils collectifs de mineurs du territoire accompagnés des animateurs. Au total, 1 000 paires de mains, dont 750 pour les ateliers, ont contribué à ce projet artistique, fédérateur, et créateur de lien social. Tous ont créé une oeuvre collective qui se veut la marque, l'empreinte, la trace de notre territoire.

Ce projet a été présenté, à l'Asphodèle, le 7 mai dernier. Cette grande journée festive a été ponctuée d'ateliers collectifs, ouverts à tous, peu importe les âges. Une grande fresque collective « des n'importe quoi, mais pas n'importe comment » a été réalisée durant cette journée. L'idée était de clôturer ce projet autour d'une oeuvre collective «trace» ou «empreinte» du territoire •

Enfance-Jeunesse

Vacances d'été

Les vacances d'été se préparent dès maintenant pour les accueils de loisirs. Les enfants et adolescents du territoire peuvent profiter indifféremment des accueils du CIAS de Questembert Communauté ou du centre social Eveil, peu importe leur commune de résidence.

CIAS de Questembert Communauté

Structure	Dates d'ouvertures	Adresse
ACM Questembert Ecole Beau Soleil (3-5 ans) Pomme d'Api (6-8 ans)	8 juillet > 19 août	Place Jacques Prévert 56230 QUESTEMBERT
ACM Berric (3-11 ans)	8 juillet > 5 août 22 > 31 août	Garderie : place de la Poste 56230 BERRIC
ACM La Vraie-Croix (3-11 ans)	8 > 29 juillet 22 > 31 août	École les 4 Saisons : rue du Grand Chêne 56250 LA VRAIE-CROIX
ACM Molac (3-11 ans)	8 > 29 juillet	École Arc en Ciel : 5 rue de l'Étang 56230 MOLAC
Passerelle Lauzach (9-11 ans)	8 > 29 juillet	Cantine Scolaire : Park Dudi 56190 LAUZACH
Passerelle Questembert (9-11 ans)	8 juillet > 12 août	L'Asphodèle : 21 rue du Pont A Tan 56230 QUESTEMBERT
Tremplin Questembert (11-14 ans)	8 juillet > 5 août 22 > 26 août	Salle des Buttes : avenue Roland Garros 56230 QUESTEMBERT
Accueil Jeunes (14 ans et +)	8 juillet > 5 août 29 > 31 août	En itinérance dans les communes couvertes par le service jeunesse du CIAS*

Inscriptions (jusqu'au 18 juin):

- ACM et passerelle : via le portail famille
- Tremplin: sur enfancejeunesse@qc.bzh ou au 02 97 26 15 00
- Accueil Jeunes: auprès de Julie (06 10 54 58 37) ou de William (06 76 20 29 15)

A noter: aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier est incomplet (copie des certificats de vaccination, attestation CAF/MSA, responsabilité civile, fiche famille

Programmes et informations: sur www.questembert-communaute.fr (onglet services, rubrique enfance-jeunesse)

Centre social Eveil

Structure	Dates d'ouvertures	Adresse
Accueil de loisirs Eveil Malansac (3-12 ans)	11 juillet > 19 août	Ecole Les Tournesols : rue du Cherche Midi 56220 MALANSAC
Accueil de loisirs Eveil Malansac (3-12 ans)	22 > 31 août	Village des Enfants : rue du Petit Village 56220 MALANSAC
Jeunesse (11- 17 ans)	11 juillet > 12 août	En itinérance dans les communes couvertes par le centre social*

^{*} Malansac, Caden, Limerzel, Pluherlin, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé

Inscriptions (du 11 au 21 juin): 02 97 66 24 63 | eveilcentresocial@orange.fr

 $\textbf{Programmes et informations}: \textit{sur www.eveilcentresocial.org} \ et$

www.questembert-communaute.fr (onglet services, rubrique enfance-jeunesse)



^{*} Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Molac, Questembert, Berric, Le Cours



Nouveau city park et aire de jeux pour les jeunes

Sur environ 800 m² de terrain, le city park comporte un terrain de basket, de foot, et même des structures pour pratiquer le foot brésilien. Au milieu du terrain des crochets permettent d'installer, ponctuellement, un filet de volley ou de tennis.

Juste à côté du city park, les plus jeunes peuvent aussi profiter d'une aire de jeux avec toboggan et de deux balançoires à bascule, pour les enfants de 2 à 12 ans.

Le city park verra aussi arriver prochainement des agrès sportifs pour les adultes.

De nombreuses autres communes de Questembert Communauté proposent également ces équipements pour les jeunes. Découvrez-les sur www.rochefortenterre-tourisme.bzh rubrique «aires de jeux pour les enfants et ados».



D'avril à septembre, chaque

1er vendredi du mois de

16h à 19h, une dizaine de
producteurs locaux vous
donnent rendez-vous sur
l'esplanade de la gare pour
faire vos emplettes dans
une ambiance conviviale.
Produits bios, bretons, et
en circuits courts, y sont
proposés.







BERRIC & LAUZACH
Parc Naturel Régional (PNR)
du Golfe du Morbihan

Lauzach située entre « terre et mer », à 10 km des plages de l'Atlantique, fait partie des 33 communes classées du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Après 3 années d'inventaire dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, le Parc a publié fin 2021, avec le concours de la commune de Lauzach, un beau livre intitulé «Lauzach l'Extraordinaire Nature». Cet ouvrage scientifique, mais aussi ludique et pédagogique, permet de découvrir les trésors de la biodiversité de Lauzach. Il est en vente à la médiathèque et à la mairie de Lauzach au prix de 10 €.

Quant à la commune de Berric, après avoir approuvé la charte du parc, elle est actuellement en cours d'intégration dans le territoire classé du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

De nombreuses animations sont proposées par les mairies et le Parc Naturel, tout au long, de l'année sur ces deux communes : sorties nature, conférences, expositions...



Balades et

LIMERZEL

Partez à la découverte du patrimoine

Au départ de l'église Saint-Sixte, un circuit de 4 km révèle un patrimoine parfois méconnu de Limerzel. Cette petite randonnée, d'une durée d'environ 1h30, comprend 1,4 km de chemins et traverse différentes ruelles dans le bourg de la commune. Elle invite le promeneur à apprécier un patrimoine qui témoigne de l'histoire du territoire notamment des croix, une chapelle, un four à pain, un lavoir.

> Une brochure est en cours de préparation pour présenter

circuit.

communes

rencontres

QUESTEMBERT

Découvrez la ville

Le riche patrimoine de la ville se dévoile au cours de visites organisées par l'association du Patrimoine de Questembert. En juillet et août, vous pourrez emboîter le pas de ces personnes passionnées par l'histoire chaque mercredi, à 15h au départ de l'Office de Tourisme. Durant 1h30 vous sera contée

l'histoire de la ville aux 7 chapelles.



Suivez les fanions pour découvrir le Parcours des Arts

La cité se dévoile à travers le parcours des artisans d'art dont les ateliers et showrooms sont signalés par un fanion rouge. Treize adresses jalonnent les venelles de la Petite Cité de Caractère. Artistes plasticiens accueillent les visiteurs sur leur lieu de travail. Les expressions très diverses abordent de façon contemporaine la broderie, la sculpture filaire, la céramique, la peinture et l'aquarelle, le travail sur cuir ou ardoise. les bijoux...

Le Naïa Muséum, musée et galerie des arts de l'imaginaire, présente régulièrement des expositions rassemblant plusieurs artistes invités.







- à La Vraie-Croix : Découvrez un village de légende et baladez-vous dans ce jardin extraordinaire qu'est le village fleuri (4 fleurs) de La Vraie-Croix.
- à Pluherlin: la commune souhaite créer un Atlas de la Biodiversité Communale et si vous commenciez à observer les espèces qui y vivent?
- à Molac : Découvrez le patrimoine molacais en parcourant la vélopromenade n°21.
- à Caden: Initiez-vous au golf! Le golf de Caden dispose d'un charmant parcours (9 trous par 35) homologué Fédération Française de Golf.
- à Saint-Gravé: Découvrez le patrimoine naturel de Saint-Gravé. Cinq randonnées possibles : quatre pédestres et une VTT.

à Larré: Un paysan moutardier, ça ne manque pas de piquant! Les Clairières d'Uther proposent de la moutarde bio et savoureuse avec des graines cultivées à Larré.



Découvrez toutes nos idées de sorties sur www.rochefortenterre-tourisme.bzh



PROGRAMME DES EXPOSITIONS

Exposition « Saisons polaires», collectif Les Corbeaux Dynamite

Jusqu'au 5 juin

«Cette exposition, reflet de regards d'artistes voyageuses occidentales, questionne le lien entre passé et futur d'un pays en pleine mutation, impacté de plein fouet par le réchauffement climatique et ses conséquences sur les écosystèmes. Déroulant le fil entre recherches historiques et échanges avec les habitants de la ville d'Aasiaat, les Corbeaux vous invitent à découvrir le Groenland d'aujourd'hui, loins des clichés qu'on lui attribue.»



Exposition « De bois et d'encres», Jean-Yves Pennec

Du 1^{er} juillet au 25 septembre Vernissage le 1^{er} juillet à 18h



L'artiste plasticien quimpérois, Jean-Yves Pennec utilise des éléments de cageots de fruits et légumes, décorés d'images et de textes. Par le traçage, la découpe minutieuse, le collage, la répétition, il décline ce matériau en volume, pour composer des mosaïques ou des calligraphies. Il se réapproprie le cageot pour le réinventer, lui offrant une seconde vie comme l'ont déjà fait les Nouveaux réalistes avec d'autres objets.

Exposition « Polygone», Collectif Mille au Carré

Du 30 septembre au 7 novembre Vernissage le 30 septembre à 18h

Comme dans un cabinet de curiosités des temps modernes, des vestiges du futur se côtoient. Un livre mystérieux, une créature motorisée, un automate musicien et d'autres objets insolites interrogent le regard et invitent parfois à l'interaction. Fondé en 2013, Mille au Carré est un collectif de créations artistiques numériques collaboratif entre plusieurs personnes qui travaillent sur des projets prenant la forme d'objets plastiques et d'instruments robotisés.



MUSÉE DES MAQUETTES AGRICOLES ALBERT SEVESTRE

Circuit muséographique atypique qui retrace, au travers de maquettes agricoles, la vie d'autrefois à la campagne.

Ouvert jusqu'au 7 novembre Du jeudi au dimanche de 14h30 à 18h Fermé les jours fériés



Exposition «Reflets de Bretagne» ou les Bretons chez le photographe

Du 1er juillet au 28 août 2022

Depuis 160 ans, le musée de Bretagne, et avant lui, son prédécesseur le musée des Beaux-arts et d'Archéologie, collecte des photographies sur l'ensemble du territoire breton. Parmi ces milliers d'images, cette exposition choisit de s'intéresser plus particulièrement aux nombreux portraits conservés dans cette collection.

JUIN

Jeudi 2 juin

Café citoyen sur le thème de l'habitat

Proposé par Clim'Actions Bretagne Sud et Questembert Communauté



Cette rencontre sera l'occasion de présenter des initiatives positives, inspirantes et reproductibles.

De 18h30 à 20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Entrée libre et gratuite. Plus d'infos : contact@climactions-bretagnesud.bzh

Samedi 11 juin

Atelier «Décrire les comportements : des mots pour ce qui va et ce qui ne va pas»

Animé par Céline Poulain de l'association

D'apparence plus calme, la période de l'enfance est une étape de consolidation des nombreux apprentissages. L'objectif est de permettre de mieux accompagner les parents durant cette période.

10h-12h, les Parentillages (Questembert) Entrée gratuite. Sur inscription à lesparentillages@qc.bzh

Mercredi 15 juin

Réunion publique

Dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concertée, la communauté de communes invite les riverains à découvrir le projet d'extension du parc d'activités de la Haie.

18h30, le Cube (Lauzach)

Entrée libre.

Du jeudi 16 au samedi 18 juin

Les prés sur terre fait son festival

3 jours de rencontres, de réflexions, d'échanges, de débats et de spectacles vivants pour encourager l'installation sur des fermes d'élevage, vertueuses pour l'environnement, dans un cadre convivial et festif. Le festival se conclura le samedi par une soirée concert sous chapiteau : la bodrebingue!

Programmation et informations sur Facebook @lespressurterre

Ferme de Bodreguin (Questembert)

Du samedi 18 au lundi 20 juin

Foire de Molac

Organisée par l'association Molac Expo



Rencontrez les services de Questembert Communauté : Conseil en énergie, déchets, ...

Samedi 18 juin de 10h à 19h, dimanche 19 juin de 9h à 19h, lundi 20 juin de 9h à 18h, Zone d'activités de la Brouée (Molac)

Entrée 3€, gratuit pour les - 12 ans.

Samedi 25 juin

Atelier «Définir son autorité : poser un cadre dans la bienveillance»

Animé par Céline Poulain de l'association Laïma

D'apparence plus calme, la période de l'enfance est une étape de consolidation des nombreux apprentissages. L'objectif est de permettre de mieux accompagner les parents durant cette période.

10h-12h, les Parentillages (Questembert)

Entrée gratuite. Sur inscription à lesparentillages@qc.bzh

JUILLET & AOÛT

Lundi 4 juillet

Conseil communautaire

La séance sera diffusée en direct via la chaîne Youtube de Questembert Communauté. L'accès au public est autorisé selon les conditions sanitaires en vigueur.

18h30, siège communautaire (8 avenue de la Gare - Questembert)

VISITES GUIDÉES

En juillet et en août, Rochefort-en-Terre Tourisme vous donne rendez-vous :

- du lundi au vendredi, à 11h et à 15h pour une visite guidée de Rochefort-en-Terre.
- les lundis et mercredis à 21h pour une visite en nocturne,
- deux vendredis par mois pour la visite théâtralisée «Crime à Rochefort-en-Terre»

Infos et tarifs:

www.rochefortenterre-tourisme.bzh

LES MARDIS DE PAYS

Les Mardis de Pays sont des rendez-vous à thèmes gratuits et hebdomadaires (les mardis, en juillet et en août), proposés par l'Office de Tourisme, pour faire découvrir aux petits comme aux grands la culture et le patrimoine de notre territoire. Ils sont organisés en partenariat avec les mairies et les associations de Questembert Communauté. La programmation est disponible sur le site internet de Rochefort-en-Terre Tourisme : www.rochefortenterre-tourisme.bzh

Mardi 19 juillet et 9 août

Démonstration de tressage de l'osier

Les Amis cadenais



Découvrez le savoir ancestral du travail de l'osier : les outils, le tressage...

14h30-17h30, les Digitales (Caden).

Entrée libre et gratuite

SEPTEMBRE

Samedi 17 septembre

Conférence-causerie «Conserver l'art et le monde» - Gwénola Furic

En lien avec l'exposition «De bois et d'encres»

Comme les objets de consommation, les oeuvres d'art sont bien souvent réalisées dans des matériaux potentiellement polluants susceptibles de se dégrader et de devenir obsolètes. Que fait-on alors?

16h30 - 18h, les Digitales (Caden). Entrée libre et gratuite

Dimanche 18 septembre

Visite commentée «De bois et d'encres»

En lien avec les journées du patrimoine Découvrez l'exposition «De bois et d'encres» en compagnie de l'artiste plasticien Jean-Yves Pennec.

15h30 - 17h, les Digitales (Caden). Entrée libre et gratuite

Vendredi 23 septembre

Ouverture de saison de l'Asphodèle

Découvrez la programmation annuelle du centre culturel l'Asphodèle. Un moment idéal pour découvrir les spectacles et les concerts à venir.

20h30, l'Asphodèle (Questembert) Entrée libre et gratuite

Lundi 26 septembre

Conseil communautaire

La séance sera diffusée en direct via la chaîne Youtube de Questembert Communauté. L'accès au public est autorisé selon les conditions sanitaires en vigueur.

18h30, siège communautaire (8 avenue de la Gare - Questembert)

Vendredi 30 septembre

Concert-performance «Phonotons» - Collectif Mille au Carré

En lien avec l'exposition «Polygone»

Ces objets d'art motorisés forment un orchestre-automate qui exprime un univers onirique autant par la forme que par les sons. Chaque ensemble de Phonotons représente une texture sonore et visuelle, un paysage dont les sonorités se situent entre le bruitage et la musique, et dont l'aspect graphique porte une réflexion autour du design tout en évoquant des formes abstraites.

18h45, les Digitales (Caden)

Tout public - Entrée libre et gratuite

OCTOBRE



Jeudi 27 octobre

Atelier de création graphique et cinétique - Collectif Mille au Carré

En lien avec l'exposition «Polygone» Fabriquez un tourne-disque par l'assemblage d'objets motorisés en kit.

14h30 - 17h, les Digitales (Caden).

Tout public, dès 7 ans (enfants -12 ans accompagnés). Entrée gratuite sur réservation au 02 97 67 14 59 ou lesdigitales@qc.bzh

Venez passer un moment en famille à côté de chez vous!

BON PLAN : avec le PASS PRIVILÈGE ANNUEL bénéficiez de 50% de réduction sur toutes les activités



ESCAPE GAME

Moulin

Ouvert toute l'année sur réservation

Réservez sur www.moulin-neuf-aventure.bzh

02 97 42 55 28 - Étang du Moulin Neuf - 56220 Rochefort-en-Terre Tables de pique-nique, snack et restauration sur place - Tennis